

Séance du : 26 septembre 2016

n° 47/2016

L'an deux mille seize, le vingt-six septembre à 17 heures 30.

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué le 15 septembre 2016, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie d'Avignonet Lauragais, siège du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural, sous la présidence de Monsieur Georges MERIC.

M. Jean-François PAGES est désigné comme secrétaire de séance.

Etaient présents :

Délégués titulaires :

Mmes Marie-Gabrielle DAYMIER, Nicole DURY, Marie-Françoise GAUBERT, Catherine PUIG, Sandrine VALETTE.

Mrs Georges MERIC, Bernard BARJOU, Jean-Claude de BORTOLI, Jacques DANJOU, François DEMANGEOT, Michel DUTECH, Bernard FAVROT, Michel FERRET, Michel GALANT, Bertrand GELI, Gilbert HEBRARD, Michel HUGONNET, Jean-Claude LANDET, Marc MENGAUD, Jean-François PAGES, Jean-Marie PETIT, Christian PORTET, Alain ROUQUAYROL, Etienne THIBAUT, Pierre VIDAL.

Avaient donné pouvoir :

A. BOUSQUET à P. MONOD, P. FRAISSE à N. CALMET, J.L. GOUXETTE à A. ITIER, R. LIGNERES à M.C. GAROFALO, P. MAUGARD à J.P. FLUMIAN, A. de PRADIER D'AGRAIN à A. MAMY, J.P. QUAGLIERI à N. NACCACHE, B. STUDER à J.P. POISSENOT.

En exercice : 63

Présents ou représentés : 33

Délégués suppléants :

Mme Nelly CALMET, Pierrette ESPUNY, Marie-Claire GAROFALO, Nathalie NACCACHE.

Mrs Jean-Pierre FLUMIAN, Alain ITIER, Albert MAMY, Pierre MONOD, Jean-Paul POISSENOT, Pierre POUNT-BISET.

Excusés :

Mme Josiane RANCINANGUE.

Mrs Frédéric CASTELLE, Etienne CRESPIY, Pierre IZARD, Louis PALOSSE, Patrick de PERIGNON, Marc SIE, André VIOLA.

Objet : Nomination à l'Assemblée des Territoires de la Région Occitanie

Vu la délibération n°14/2014 du 8 juillet 2014 portant transformation du Syndicat Mixte du Pays Lauragais en PETR du Pays Lauragais,

Vu la délibération n°23/2014 du 15 septembre 2014 portant modification des statuts du Syndicat Mixte du Pays Lauragais,

Vu l'arrêté inter préfectoral du 24 décembre 2014 portant transformation du Syndicat Mixte du Pays Lauragais en Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais,

Vu l'article L5741-2 du code général des collectivités territoriales,

Monsieur le Président informe l'assemblée que, par courrier du 17 juin 2016, la Région Occitanie a sollicité le PETR pour désigner ses représentants à l'assemblée des territoires : 3 titulaires et 3 suppléants(es) en respectant la parité hommes-femmes sont à nommer.

Il précise que l'Assemblée des territoires est une nouvelle instance de réflexion (différente de la Conférence Territoriale d'Action Publique qui porte sur l'exercice des compétences des collectivités) dotée des 3 missions suivantes : la concertation (consultation SRADDET...), la capitalisation et le transfert (lieu d'échanges d'expérience et de mise en réseau), l'expérimentation et l'innovation (territoires pilotes).

La Bureau Syndical propose la nomination d'un représentant par EPCI respectant la parité.

Monsieur le Président donne lecture des candidatures proposées par le Bureau Syndical, respectant la parité ainsi que l'équilibre territorial du PETR et propose de passer au vote.

Le Comité Syndical, DECIDE, à l'unanimité, de nommer :

- **Titulaires** : Mmes Garofalo et Puig ainsi que M. Thibault
- **Suppléants** : Mme Fabre-Durand et Mrs Pagès et Rouquet

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Fait à Avignonet-Lauragais, le 26 septembre 2016

Le Président



Georges MERIC

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais

Siège : Mairie d'Avignonet Lauragais

Siège Administratif : 3 Chemin de l'Obélisque. 11320 Montferrand - Tél. : 04.68.60.56.54

Courriel : scot.lauragais@orange.fr